



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Référence : RAAT_77LAF0002

Arrêté du 16/07/2019

R. 4412-97 à R. 4412-97-6 du Code du Travail issu du décret 2017-899 du 9 mai 2017 modifié par le décret 2019-251 du 27 mars 2019 Norme NF X 46-020 d'août 2017

Le 07/07/2021



Bien: Appartement

Adresse: 6 rue Félix Eboué 77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE

Numéro de lot : 77LAF0002 Référence Cadastrale : NC

PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

DEMANDEUR

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

INFORMATIONS GENERALES

Type de bien : Appartement

Adresse : 6 rue Félix Eboué

77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE

Propriétaire : HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Réf. Cadastrale : NC

Bâti : **Oui** Mitoyenneté : **Oui**

CONCLUSION

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Date de visite : 07/07/2021

Opérateur de repérage : MARTIN Olivier

Ce rapport ne peut être utilisé que dans son intégralité. Ce document reste la propriété de la société SOCOBAT Expertises et ne peut être utilisé pour aucun acte, sans que son paiement intégral n'ait été réalisé - tout contrevenant encours des sanctions pénales et des dommages et intérêts.

miante





Référence: RAAT_77LAF0002

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis, défini à l'article R. 4412-97 du code du travail, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux et interventions visés à l'article R. 4412-94 du code du travail et définis par le donneur d'ordre.

Références de l'ordre de mission : RAAT_77LAF0002

1.2 Identification cor	nplète des di	fférents intervenants et parties prena	ntes:	
Propriétaire de l'immeuble	: Н	ABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE		
Demeurant :		ANT. PARIS VALLEE MARNE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS- SUR-MARNE		
Représenté par :				
Commanditaire du repérag	e: F	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE		
Opérateur ayant réalisé le	repérage : M	Ionsieur MARTIN Olivier		
Nom et adresse de l'entrep	orise : S	OCOBAT-EXPERTISES 54 rue gabriel pé	ri 92120 MONTROUGE	
N° de Siret :	4	5307976600037		
RCP-compagnie-n° de pol	ce: A	XA - 5411202104		
Nom et prenom de l'opérat repérage :	eur de M	MARTIN Olivier		
N° de Certification :	28	872055		
Date d'expiration de la cer	ification: 23	3/06/2021		
Organisme certificateur :	В	SUREAU VERITAS CERTIFICATION		
1.3 Identification con	nplète de l'im	nmeuble concerné :		
Dénomination :	В	âtiment		
Adresse complète :	6	rue Félix Eboué 77330 OZOIR-LA-FERRI	ÈRE	
Référence Cadastrale :	N	IC		
1.4 Identification du	Bâtiment cor	ncerné :		
Date du PC ou date de cor	nstruction : P	ermis de Construire : Non communiquée	Construction : Non communiquée	
Fonction principale du bâti	ment : A	ppartement		
Autre renseignement perm d'identifier avec certitude le concerné :				

Signataire du rapport

Signature et Visa

Opérateur de repérage :

MARTIN Olivier SOCOBAT-EXPERTISES Le 30/07/2021

RAAT_77LAF0002 A





SOMMAIRE

DESCRIPTION DE LA MISSION	∠
OBJET DE LA MISSION :	2
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	2
IDENTIFICATION COMPLETE DE L'IMMEUBLE CONCERNE :	2
IDENTIFICATION DU BATIMENT CONCERNE :	2
SIGNATAIRE DU RAPPORT	2
PROGRAMME DE TRAVAUX	5
CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE	6
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	6
PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES / LOCAUX A INVESTIGUER	6
PROGRAMME DE REPERAGE	6
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES	6
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE	6
ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020	6
CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES	6
LISTE DES ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES	7
RESULTATS DU REPERAGE	9
RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE :	g
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES	10
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANTS DE L'AMIANTE REPERES	12
RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE	12
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	13
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS	18
ANNEXE : PROCES VERBAUX D'ANALYSE	21
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE	28





CONCLUSION

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés

N° du local	Localisation	materiau	Etage	critère de décision	référence du prélèvement	Référence (ZPSO)
1	Entrée	Ragréage / colle - Dalles de sol	RDC	Résultat d'analyse	P006	Z006
2	Placard	Ragréage / colle - Dalles de sol	RDC	Résultat d'analyse	P006	Z006
3	Cuisine	Ragréage / colle - Linoleum	RDC	Résultat d'analyse	P001	Z001
4	Dégagements	Ragréage / colle - Dalles de sol	RDC	Résultat d'analyse	P006	Z006
5	WC	Ragréage / colle - Linoleum	RDC	Résultat d'analyse	P001	Z001
6	Salle d'eau	Ragréage / colle - Linoleum	RDC	Résultat d'analyse	P001	Z001
7	Chambra	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	RDC	Résultat d'analyse	P007	Z007
7 Chambre		Ragréage / colle - Linoleum	KDC	Résultat d'analyse	P006	Z006
8	Cáigur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	RDC	Résultat d'analyse	P007	Z007
0	Séjour	Ragréage / colle - Linoleum	KDC	Résultat d'analyse	P006	Z006

Exc	lusi	on	S
	431	U	•

Néant







2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

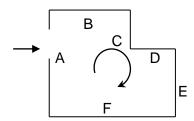
Dans le cas d'un Bon de commande sans informations ou observations le diagnostiqueur considérera un programme de travaux type défini ci-dessous comme inscrit dans le CCTP du présent marché :

Travaux d'embellissement du logement avec les prestations suivantes :

- Visite de toutes les pièces du logement y compris cellier et balcon
- Remise en peinture des plafonds et murs de toutes les pièces intérieures (Distinction entre murs porteurs et cloisons)
- Remplacement des sols souples et dépose des sous-couches existantes
- Dépose des appareils sanitaires (éviers, lavabo, WC, bidet, douche, baignoire)
- Dépose des portes métalliques des placards
- Remplacement des faïences / plinthes / carrelages cassés, arrachés, décollés
- Dépose de faux-plafond
- Remise en conformité électrique / gaz du logement

Intitulé

Sens du repérage pour évaluer un local :



Remarques:

Les prélèvements et sondages ont été effectués dans des endroits peu visibles afin d'éviter au maximum les dégradations visuelles et matérielles. Ils ont été systématiquement surfactés et/ou rebouchés avec un enduit blanc. Par ailleurs ces prélèvements ont été effectués le plus souvent et autant que possible sur des parties déjà détériorées.

Objet et limites de la mission :

La Société SOCOBAT Expertises a été sollicitée afin d'effectuer un repérage avant travaux, sur les éléments constitutifs du bâtiment, en vue d'identifier et de localiser les matériaux ou produits contenant de l'amiante incorporés dans l'immeuble.

L'inspection porte sur les matériaux et produits des composants de la construction, avec dépose éventuelle de revêtement de sol et/ou plafond, démolition de coffrage, prélèvements et analyses, sans manipulation importante de mobilier, et est limitée aux parties visibles et accessibles à la date de l'inspection.

Le maitre d'ouvrage devant nous fournir l'accessibilité à l'ensemble des locaux et parties du bâtiment, les locaux n'ayant pu être visités feront l'objet d'une étude complémentaire.

Dans le cadre des futurs travaux qui nous ont été décrits, des prélèvements sur toute l'épaisseur des matériaux concernés ont été réalisés, tout en veillant à l'homogénéité des zones inspectées afin de ne pas effectuer de prélèvements inutiles.

Ces repérages sont réalisés suivant l'arrêté du 16 juillet 2019 et la Norme NF X46-020 version 2017

RAAT_77LAF0002 A





3 Cadre de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Parties d'immeuble concernées / Locaux à investiguer

Parties d'immeuble concernées ou Locaux à investiguer	Etage	N° du local
Entrée	RDC	1
Placard	RDC	2
Cuisine	RDC	3
Dégagements	RDC	4
WC	RDC	5
Salle d'eau	RDC	6
Chambre	RDC	7
Séjour	RDC	8

Programme de repérage

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

3.2 Rapports précédemment réalisés

Néant

4 Conditions de réalisation du repérage

4.1 Dates et Nature des visites sur site

Néant

Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur Conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020

4.3 Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies

Néant





4.4 Liste des Zones présentant des Similitudes d'Ouvrages

Dans le cadre de la mission de repérage, l'opérateur de repérage a défini les Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrages suivantes :

Z001: Plancher Ragréage / colle Linoleum (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Cuisine	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	
WC	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	
Salle d'eau	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	

Z002: Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Cuisine	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	

Z003: Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
wc	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Salle d'eau	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	

Z004 : Cloisons Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Cuisine	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
WC	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Salle d'eau	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	





Z005 : Plafond Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)				
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)	
Cuisine	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture		
wc	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture		
Salle d'eau	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture		

Z006 : Plancher Ragréage / colle Linoleum (continue : NON)				
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)	
Entrée	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		
Placard	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		
Dégagements	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		
Chambre	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum		
Séjour	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum		

Z007 : Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)					
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)		
Chambre	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Séjour	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			

Z008 : Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)					
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)		
Entrée	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Placard	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Dégagements	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Chambre	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Séjour	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			





Z009: Cloisons Enduit / Plâtre Peinture (continue: NON) Référence Localisation Matériau ou Produit identifié Désignation (Sondage) Entrée Enduit / Plâtre - Peinture Cloisons Placard Cloisons Enduit / Plâtre - Peinture Dégagements Cloisons Enduit / Plâtre - Peinture Chambre Cloisons Enduit / Plâtre - Peinture Séjour Cloisons Enduit / Plâtre - Peinture

Z010 : Plafond Enduit / Plâtre Peinture (continue: NON)					
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)		
Entrée	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture			
Placard	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture			
Dégagements	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture			
Chambre	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture			
Séjour	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture			

5 Résultats du repérage

5.1	Résultats de l'Analyse Documentaire :			
	Titre			
Prograi	Programme de travaux Réfection ensemble du logement			





5.2 Liste des matériaux et produits repérés

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	état de dégradation abrégé	Estimation de la quantité
		А	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
Entrée	RDC	B, C, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P006)	Oui	MD	
		A, C, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
Placard	RDC	Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P006)	Oui	MD	
		В	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
		A, B, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non	MD	
Cuisine	RDC	С	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P002)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P005)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P001)	Oui	MD	
		A, B, C	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
Dégagement	RDC	D	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P006)	Oui	MD	
WC	RDC	A, B, D	Cloisons	Enduit / Plâtre -	Résultat d'analyse (P004)	Non	MD	

Amian





Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	état de dégradation abrégé	Estimation de la quantité
				Peinture				
		С	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P005)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P001)	Oui	MD	
		A, B, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non	MD	
Salle d'eau	RDC	С	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P005)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P001)	Oui	MD	
		A, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
		С	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P007)	Oui	MD	
Chambre	RDC	Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P006)	Oui	MD	
		В	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
		A, B	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
		D	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
Séjour	RDC	С	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P007)	Oui	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage /	Résultat	Oui	MD	02 A 11/34





Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	état de dégradation abrégé	Estimation de la quantité
				colle - Linoleum	d'analyse (P006)			

5.3 Liste des matériaux et produits contenants de l'amiante repérés

Eléments contenant de l'amiante :

		do ramianto :						
N° Local	Local	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	référence du prélèvem ent	état de dégradati on abrégé	(AVT2019) Quantifica tion
1	Entrée	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P006)	P006	MD	
2	Placard	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P006)	P006	MD	
3	Cuisine	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P001)	P001	MD	
4	Dégagements	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P006)	P006	MD	
5	wc	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P001)	P001	MD	
6	Salle d'eau	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P001)	P001	MD	
_	Observations	Mur façade	С	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P007)	P007	MD	
7	Chambre	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P006)	P006	MD	
0	C. C	Mur façade	С	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P007)	P007	MD	
8	Séjour	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P006)	P006	MD	

5.4 Rappel des obligations du propriétaire concerné par la mission de repérage

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.





ANNEXE: Fiches d'identification et de cotation

PRELEVEMENT: P001

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation		
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_77LAF0002	RDC - Cuisine Plancher - Sol		
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau		
MARTIN Olivier	07/07/2021	Ragréage / colle - Linoleum		
Résultat amiante				

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)

PRELEVEMENT: P002

Emplacement



	The second secon			
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation		
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_77LAF0002	RDC - Cuisine		
HABITAT IT OF TIBE OF THE ET WARRIE	17741_//EAT 0002	Mur façade - C		
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau		
MARTIN Olivier	07/07/2021	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture		
Résultat amiante				
absence d'amiante				





PRELEVEMENT: P003

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_77LAF0002	RDC - Salle d'eau Mur - C			
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau			
MARTIN Olivier	07/07/2021	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
absence d'amiante					

PRELEVEMENT: P004

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation		
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_77LAF0002	RDC - Cuisine Cloisons - A, B, D		
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau		
MARTIN Olivier	07/07/2021	Enduit / Plâtre - Peinture		
Résultat amiante				
absence d'amiante				





PRELEVEMENT: P005

Emplacement



Nom du client	Nom du client Numéro de dossier				
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_77LAF0002	RDC - Cuisine Plafond - Plafond			
Nom de l'opérateur Date de prélèvement		Matériau			
MARTIN Olivier 07/07/2021		Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
	absence d'amiante				

PRELEVEMENT: P006

Emplacement



		THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T			
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_77LAF0002	RDC - Séjour Plancher - Sol			
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau			
MARTIN Olivier	07/07/2021	Ragréage / colle - Linoleum			
Résultat amiante					

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)





PRELEVEMENT : P007 Emplacement



Nom du client Numéro de dossier		Localisation				
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT 77LAF0002	RDC - Séjour				
TIABITAT IT OF TIBE SEINE ET WARNE	17AA1_77EA1 0002	Mur façade - C				
Nom de l'opérateur Date de prélèvement		Matériau				
MARTIN Olivier 07/07/2021		Béton / Enduit / Plâtre - Peinture				
Pácultat amianto						

Résultat amiante

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)

PRELEVEMENT: P008

Emplacement



Nom du client Numéro de dossier		Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_77LAF0002	RDC - Séjour Mur - D			
Nom de l'opérateur Date de prélèvement		Matériau			
MARTIN Olivier 07/07/2021		Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
absence d'amiante					





PRELEVEMENT: P009 **Emplacement** Nom du client Numéro de dossier Localisation RDC - Séjour HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE RAAT_77LAF0002 Cloisons - A, B Nom de l'opérateur Date de prélèvement Matériau MARTIN Olivier 07/07/2021 Enduit / Plâtre - Peinture Résultat amiante absence d'amiante

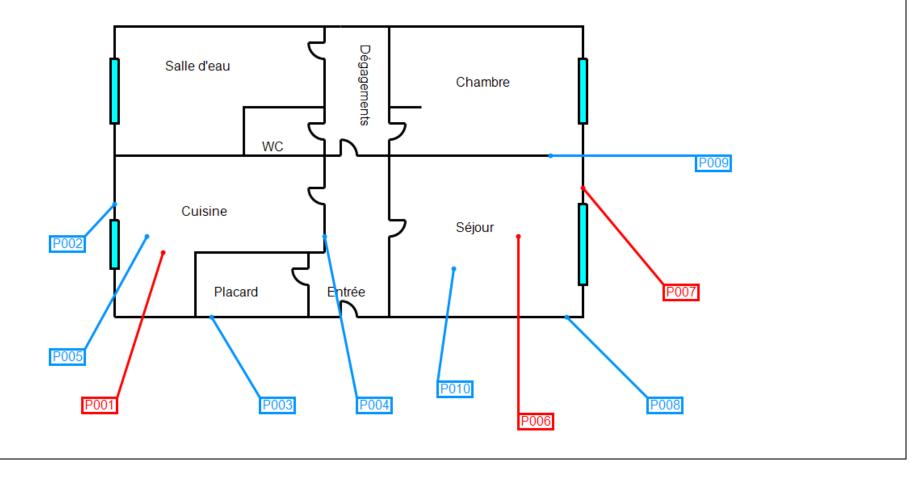
PR	RELEVEMENT: P010				
	Emplacement				
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE RAAT_77LAF0002 RDC - Séjour Plafond - Plafond				
Nom de l'opérateur Date de prélèvement Matériau					
MARTIN Olivier	MARTIN Olivier 07/07/2021 Enduit / Plâtre - Peinture				
	Résultat amiante				
	absence d'amiante				



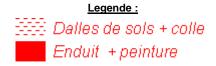


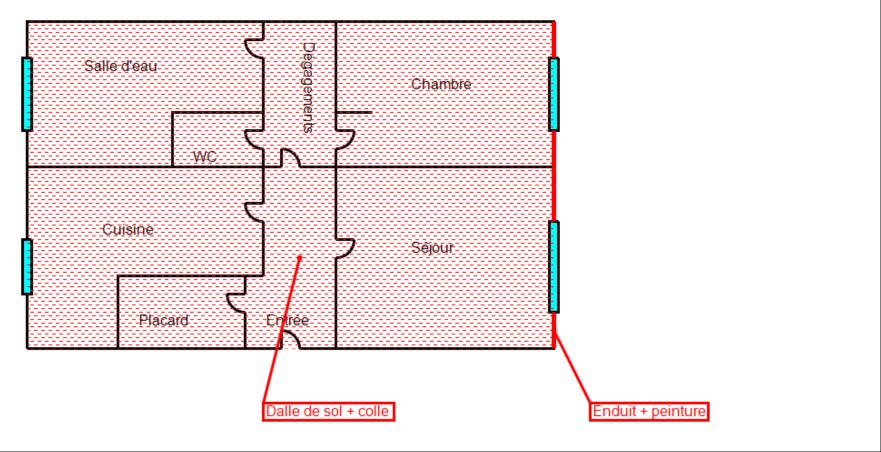
ANNEXE : Plans et/ou Croquis

SOCOBAT Experiess	Planche de repérage					
Client :	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET		Titre :	Localiation prélèvement		
N° dossier :	RAAT_77LAF0002			Bâtiment		
N° planche :	1/2	Version: 0	Adresse :	6 rue Félix Eboué		
Type:	Croquis			77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE		
Date :	30/07/2021		Localisation / Bâtiment :			
Interveant :	MARTIN Olivier		Niveau :			
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Commentaire :			



SOCOBAT Experitosa	Planche de repérage					
Client :	HABITAT 77 OPH DE	SEINE ET	Titre :	Localisation amiante		
N° dossier :	RAAT_77LAF0002			Bâtiment		
N° planche :	2/2	Version: 0	Adresse :	6 rue Félix Eboué		
Type:	Croquis			77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE		
Date :	30/07/2021		Localisation / Bâtiment :			
Interveant :	MARTIN Olivier		Niveau:			
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Commentaire :			









ANNEXE: Procès verbaux d'analyse

PV 00720210700623211



Analyses pour le Bâtiment

A.R.C SOCOBAT EXPERTISES Monsieur Olivier MARTIN 54 rue Gabriel PERI 92120 MONTROUGE

Notre référence : AR-21-LH-039920-01

Numéro de dossier : 21H022804

Référence de dossier :

RAAT_77LAF0002 A - Bâtiment 6 rue Félix Eboué 77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE -

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- <u>N° 21H022804-001</u> Référence *P001-RDC Cuisine Sol Plancher Ragréage / colle Linoleum*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H022804-002 Référence P002-RDC Cuisine C Mur façade Béton / Enduit / Plâtre -Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- <u>N° 21H022804-003</u> Référence *P003-RDC Salle d'eau C Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H022804-004 Référence P004-RDC Cuisine A, B, D Cloisons Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- <u>N° 21H022804-005</u> Référence *P005-RDC Cuisine Plafond Plafond Enduit / Plâtre Peinture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H022804-006 Référence P006-RDC Séjour Sol Plancher Ragréage / colle Linoleum, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- <u>N° 21H022804-007</u> Référence *P007-RDC Séjour C Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France SAS

117, Quai de Valmy
F-75464 Paris Cedex 10

Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 8 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







Analyses pour le Bâtiment

- N° 21H022804-008 Référence P008-RDC Séjour D Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H022804-009 Référence *P009-RDC Séjour A, B Cloisons Enduit / Plâtre Peinture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H022804-010 Référence P010-RDC Séjour Plafond Plafond Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France SAS
117, Quai de Valmy
F-75484 Paris Cedex 10
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 8 93 16 53 1 - She Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B





Page1/4



Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Date d'émission de rapport : 29/07/2021 7:55

EUROFINS ANALYSES POUR LE BÂTIMENT ILE DE FRANCE SAS Analyses IDF 117 Quai de Valmy 75010 Paris

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-062782-01 Référence laboratoire N° : 21EK104611

Reçu au laboratoire le : 26/07/2021 Date d'analyse : 28/07/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H022804 Date de réception :23/07/2021

Référence dossier Client:21H022804 - RAAT_77LAF0002 A - Bâtiment 6 rue Félix Eboué 77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE - HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique	Préparation		Résultats
			utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Resultats
001	21H022804-001 - P001-RDC - Cuisine - Sol - Plancher - Ragréage / colle - Linoleum	Matériau souple de type revêtement de sol (orange)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau (blanc) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)(i)	MOLP /XA4P	2 / 2	97 st	Fibres d'amiante de type chrysotile
002	21H022804-002 - P002-RDC - Cuisine - C - Mur façade - Bétor / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc); matériau souple fibreux de type papier, carton (marron); matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP /XA4P	2 / 2	12 1	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda. Rua Monte de Além, 62 4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL







Page2/4



Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-062782-01 Référence laboratoire N° : 21EK104611 Reçu au laboratoire le : 26/07/2021 Date d'analyse : 28/07/2021

Date d'émission de rapport : 29/07/2021 7:55 Référence de suivi du dossier N° : 21H022804

Date de réception :23/07/2021

Référence dossier Client:21H022804 - RAAT_77LAF0002 A - Bâtiment 6 rue Félix Eboué 77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE -

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique	Préparation		D/- #-1-
			utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Résultats
003	21H022804-003 - P003-RDC - Salle d'eau - C - Mur - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc); matériau souple fibreux de type papier, carton (marron); matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP /XA4P	2 / 2	82.1	Fibres d'amiante non détectées
004	21H022804-004 - P004-RDC - Cuisine - A, B, D - Cloisons - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP / XA4P	2 / 2	(8)	Fibres d'amiante non détectées
005	21H022804-005 - P005-RDC - Cuisine - Plafond - Plafond - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (orange) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) en traces	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	21H022804-006 - P006-RDC - Séjour - Sol - Plancher - Ragréage / colle - Linoleum	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle bitumineux (noir)	MOLP /XA4P	2 / 2	3 2 1	Fibres d'amiante de type chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda. Rua Monte de Além, 62 4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL









Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-062782-01 Référence laboratoire N° : 21EK104611 Reçu au laboratoire le : 26/07/2021 Date d'analyse : 28/07/2021

Date d'émission de rapport : 29/07/2021 7:55

Page3/4

Référence de suivi du dossier N° : 21H022804 Date de réception :23/07/2021

Référence dossier Client:21H022804 - RAAT_77LAF0002 A - Bâtiment 6 rue Félix Eboué 77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE -HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

N.	Référence client	Description visuelle	Technique	Préparation		Résultats
éch.			utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	resolutio
		Matériau semi-dur de type dalle de sol (beige)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
007	21H022804-007 - P007-RDC - Séjour - C - Mur façade - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (brillant) (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (brillant) (gris)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP /XA4P	2 / 2	9= 1	Fibres d'amiante non détectées
800	21H022804-008 - P008-RDC - Séjour - D - Mur - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	21H022804-009 - P009-RDC - Séjour - A B - Cloisons - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc)	MET /ZYS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Matériau de type

système d'enduit

peinture (blanc)

MET /ZYS7

1/2

Calcination

et/ou attaque acide (méthode

interne de

traitement)

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda. Rua Monte de Além, 62 4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

21H022804-010 -

P010-RDC - Séjour -

Plafond - Plafond -

Enduit / Plâtre -

Peinture



Fibres d'amiante non







Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-062782-01

Date d'émission de rapport : 29/07/2021 7:55

Page4/4

Référence laboratoire N° : 21EK104611 Reçu au laboratoire le : 26/07/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H022804 Date de réception :23/07/2021

Date d'analyse : 28/07/2021

Référence dossier Client:21H022804 - RAAT_77LAF0002 A - Bâtiment 6 rue Félix Eboué 77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE -

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Observation(s) couche(s)

Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau de type colle bitumineux (noir). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP: Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2, P-MO-SOP3291: version 0

MET: Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996, P-PS-SOP3368 : version 7

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3: Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique

que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre

d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre

NB 6: La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur http://www.ipac.pt/.

NB 7 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur

https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amianto/qualidade/. NB 8 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 9 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).

NB 10 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

Cristiano Santana Technicien analyste en microscopie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda. Rua Monte de Além, 62 4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL













ANNEXE: Attestation d'assurance

Votre Agent Général M BEGUINOT HERVE ROND POINT DU PEROLLIER 29 CHEMIN DE VILLENEUVE 69130 ECULLY

04 37 50 28 80

N°ORIAS **08 045 454 (HERVE BEGUINOT)** Site ORIAS www.orias.fr



Assurance et Banque

SARL, ARC SOCOBAT EXPERTISES 17 CHEMIN DU CHARROI 69300 CALUIRE ET CUIRE

Votre contrat

Responsabilité Civile Prestataire Souscrit le 17/02/2020

Vos références

Contrat 5411202104 Client 3718006904 Date du courrier 3 février 2021

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que : ARC SOCOBAT EXPERTISES

Est titulaire du contrat d'assurance n° **5411202104** ayant pris effet le **17/02/2020.**Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Activité n°1: Diagnostics règlementaires relevant de l'article L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L.1334-6 du Code de la Santé Publique
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L.1334-13 du Code de la Santé Publique
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L.133-6 du Code de la Construction et de l'habitation
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu par l'article L.134-6 du Code de la Construction et de l'habitation
- L'état des risques et pollutions tel que prévu par l'article L.125-5 du Code de l'environnement
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.134-1 du Code de la construction et de l'habitation

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 ×, 722 057 460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire nº FR 14 22 057 460 • Entreprises régies par le Code desAssurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances





- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation.
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif mentionné à l'article L.133-11-1 du Code de la Santé Publique
- L'information sur la présence d'un risque de mérule

Activité n°2:

- Diagnostics de l'activité 1 hors cadre règlementaire
- · Etat parasitaire
- Loi Carrez
- Calcul des tantièmes et millièmes de copropriétés
- Etat des lieux
- L'évaluation immobilière à valeur vénale et valeur locative
- Diagnostic réglementaire d'accessibilité handicapés
- Mesurage Loi Boutin
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic amiante avant travaux ou démolition
- Diagnostic amiante avant relocation
- Diagnostic amiante avant-vente
- Diagnostic amiante partie privative (DAPP)
- Dossier technique amiante
- Contrôle visuel après désamiantage
- Recherche de plomb avant travaux
- Diagnostic Déchets

AXA France IARD. S.A. au capital de 214.799.030 ×, 722.057.460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR. 14.22.057.460+ AXA France Vie. S.A. au capital de 467.735.073,50 € 310.499.9398 R.C.S Paris. TVA intracommunautaire n° FR. 62.310.499.939+ AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle. Société d'Assurance Vie. S.A. au capital de 467.073,50 € 310.499.939+ AXA Assurances Vie. S.A. au capital de 467.073,50 € 310.499.939+ AXA Assurances Vie. Mutuelle. Société d'Assurance Vie. S.A. au capital de 467.073,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60





- Diagnostic pollution de sols
- Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) et contrôle plomb après travaux
- Assistance administrative et réglementaire consistant à communiquer et à veiller à la mise en application des textes de la loi et des obligations légales qui en découle pour ses clients
- Mesure d'empoussièrement en fibres amiantes dans les immeubles bâtis
- Mesurage des niveaux d'empoussièrement de fibres amiante au poste de travail
- Mesure du Radon
- Analyse QAI (qualité de l'air)
- Infiltrométrie
- Analyse d'Hydrocarbure Aromatique Polycycliques (HAP) dans les enrobés routiers et / ou les machefers dans le cadre de diagnostics avant travaux ou avant démolition.
 A L'EXCLUSION DE TOUTES PRECONISATIONS DE SOLUTIONS.
 Il est précisé que :

l'analyse est réalisée en sous-traitance par un laboratoire COFRAC ou équivalent.

- Diagnostic technique global, les missions de maîtrise duvre construction restant exclues de la garantie du contrat.

A L'EXCLUSION DE TOUTES PRESTATION DE CONSEIL, PRECONICATION ET TOUTE MISSION DE BUREAU D'ETUDE
A L'EXCLUSION DE TOUTES ACTIVITES RELEVANT DE L'EXERCICE DE PROFESSION REGLEMENTEE AUTRE TELLE QUE CONSEIL JURIDIQUE ET LA GESTION IMMOBILIERE

Activité nº3:

Conseils, préconisations en solutions en retrait, recouvrement d'amiante.

AXA France LARD. S.A. au capital de 214 799 030 x. 722 057 450 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 450* AXA France VIe. S.A. au capital de 487 725 073,50 €. 310 499 959 R.C.S. Panis. TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 559 * AXA Assurances LARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotastions fixes contre l'incendie, les accidents at risques divers Siren 775 699 309 * TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 * AXA Assurances VIe Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 * TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 * Sièges socieux : 313 Terrasses de l'Arche 97277 Manterre cedex «Entrephisies» régles par le Code des Assurances. Opérations d'assurances evonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garantiles portées par AXA Assistance France Assurances.





La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du 01/01/2021 au 01/07/2021 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borie Directeur Général Délégué



AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 x. 722 057 460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 460* AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 € 310 499 959 R.C.S Panis. TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 559 * AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents at risques divers Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 * AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 - TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 * Sièges socieux : 313 Terrasses de l'Arche 97277 Manterre cedex enthretaires règles par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – souf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances.





Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties e		
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance		
Dont : Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance		
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance		

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en		
Faute inexcusable (dommages corporels)	2 000 000 € par année d'assurance		
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	2 500 000 € par année d'assurance		
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	1 200 000 € par année d'assurance		
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	300 000 € par sinistre		

C.G.: Conditions Générales du contrat.

AXA France LARD. S.A. au capital de 214 799 030 x. 722 057 460 R.C.S. PARZS. TVA intracommunautaire nº FR 14 22 057 460* AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 €. 310 499 959 R.C.S Pans. TVA intracommunautaire nº FR 62 310 499 559 * AXA assurances LARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents at risques divers Siren 775 699 399. TVA intracommunautaire n° FR 9 775 699 399 * AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 333 457 245 - TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 * Sièges socieux : 313 Terrasses de l'Arche 97277 Interner cedex enthreprises régles par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances.





Numéro de rapport DAPP : DAPP_77LAF0002

Numéro de rapport avant travaux : RAAT_77LAF0002

FICHE SYNTHESE

MATERIEUX CONTENANT DE L'AMIANTE - PARTIE PRIVATIVE

Date : 07/07/2021 Numéro : RAAT_77LAF0002	Adresse Logement : 6 rue Félix E	boué 77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE		
Présence de calorifugeages, floca	ages ou faux plafonds amiantés (DA	NPP): NON ⊠ OUI □		
Matériaux amianté	Localisation	Etat de conservation	Intervention effectuée sur le matériau amianté avant relocation	
	_			
Présence d'autres matériaux amia	antés dans le logement : NON 🗌	oui 🛚		
			Intervention effectuée sur le matériau amianté avant	

Matériaux amianté	Localisation	Etat de conservation	Intervention effectuée sur le matériau amianté avant relocation
Dalles de sol + colle Enduit + peinture	Ensemble du logement Mur facade séjour façade	MD MD	

*Légende :

1Evaluation périodique visuelleNDNon Dégradé2Surveillance du niveau d'empoussièrementMDMatériau dégradé

3 Travaux de retrait ou d'encapsulage

Amiante





<u>Préconisations à respecter pour les travaux d'aménagement intérieurs concernant les matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>

Ces préconisations sont à prendre en compte dans le cas ou des matériaux amiantés ont été repérés dans votre

logement.

Il est interdit de déposer - arracher - les matériaux concernés.

Nous vous rappelons qu'en perçant ou en ponçant par exemple, vous pouvez être amenés à abîmer le matériau

contenant de l'amiante et ainsi libérer des fibres dans l'air.

Pour des travaux sur ou à proximité de ces matériaux nous vous conseillons d'avoir recours à un professionnel.

A défaut :

Date:

Vous pouvez recouvrir les dalles de sol par un lé, une moquette, avec encollage en périphérie de la pièce

seulement avec adhésifs ou pistolet à colle.

Vous pouvez percer ponctuellement sous réserve : d'utiliser des équipements de protection individuels adaptés et

jetables (kit de protection amiante : protection respiratoire jetable avec filtre P3, combinaison jetable de type

5...), de protéger la zone de travail, de travailler en mouillant préalablement le support, de nettoyer avec une

serpillière humide après intervention (à jeter après travaux), d'utiliser un double ensachage pour les déchets

(matériels de protection, de nettoyage, poussières...) à jeter dans les dépôts spécifiés par les services municipaux,

de démonter sans casser, d'utiliser des outils manuels ou à faible vitesse de rotation...

Vous pouvez également consulter le site de la Cramif : http://www.cramif.fr

Signature: